



AFRIQUE/REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE - Appel du Secours catholique/Caritas France et de groupes issus de la société civile en faveur d'une intervention

Bangui (Agence Fides) – Exécutions sommaires, violences sexuelles, attaques ciblées selon l'appartenance religieuse et ethnique, arrestations de partisans de l'opposition et de leurs familles, actes de torture, disparitions, recrutement d'enfants soldats, pillages à grande échelle : tels sont les crimes commis sur le territoire de la République centrafricaine et dénoncés dans un appel signé par une série de groupes issus de la société civile, dont le Secours Catholique/Caritas France.

Depuis que la coalition Seleka a chassé le Président François Bozizé, « la population, principale victime de ce jeu politico-militaire, souffre depuis des mois » affirme le communiqué. « Des organismes des Nations unies, quelques ONG et les Eglises essaient de faire face à la détresse de la population qui manque de tout : soins de santé, alimentation ... Dans presque tout le pays, les écoles sont fermées. Bangassou, dans l'est du pays, n'est plus ravitaillée que par les vols humanitaires : plus d'eau, plus de carburant, donc plus d'électricité ».

L'instabilité dans laquelle a sombré le pays est si profonde que les auteurs de l'appel se demandent si « la Centrafrique va devenir la Somalie de l'Afrique centrale ? Ce « no man's land » institutionnel, pourrait bien attirer les terroristes du Nigeria et du Mali, ou encore l'Armée de libération du Seigneur, qui trouveraient facilement refuge dans ce pays de 4,5 millions d'habitants sur 650.000 km² ».

Par conséquent, les signataires de l'appel demandent « à la France et aux pays européens, mais aussi aux instances africaines, de revoir leurs positions. Il est indispensable d'apporter sans délai de l'aide humanitaire à une population en danger, il est tout aussi important d'appuyer le rétablissement d'un processus démocratique. Dans le même temps, il est nécessaire que les autorités centrafricaines actuelles prennent des mesures pour restaurer la sécurité et pour rétablir le fonctionnement de l'administration et des services sociaux de base ». (L.M.) (Agence Fides 14/06/2013)